



Rumilly, le 11 avril 2016

Rencontre de quartier Sud du jeudi 7 avril 2016 COMPTE-RENDU

Développées depuis 2011, les rencontres de quartiers sont un lieu de débat, d'expression et de propositions pour qu'élus et habitants abordent ensemble les questions relatives à la gestion de la ville et de ses quartiers.

La ville a été découpée en six quartiers et deux rencontres auront lieu par quartier d'ici 2020.

Cette rencontre de quartier consacrée au quartier « Sud » rassemble les habitants des Pérouses, de Balvay, de l'avenue René Cassin, de la route d'Aix-les-Bains et de Martenex. Les élus référents sont Serge Bernard-Granger, Sandrine Hector et Véronique Tromprier.

La rencontre se déroule en deux temps avec une information sur les projets en cours de l'équipe municipale puis un jeu de questions/réponses à partir des questions posées par les habitants en direct ou à l'avance s'ils souhaitent une qualité de réponse plus approfondie.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue, remercie les personnes présentes et se félicite qu'un grand nombre de questions ont été déposées, montrant l'intérêt des habitants de quartier pour leur environnement.

Il développe ensuite les grands chantiers et projets sur lesquels l'équipe municipale porte ses efforts actuellement :

- **La réforme territoriale.** Le préfet a arrêté le 4 mars un schéma départemental de coopération intercommunale qui prévoit le rattachement de l'intercommunalité d'Alby-sur-Chéran à Annecy plutôt qu'à Rumilly. Le travail ne s'arrête pas là et les discussions doivent se poursuivre pour garantir à l'Albanais le modèle de développement qu'il défend depuis des décennies : un territoire équilibré entre agriculture / cadre de vie / économie. L'équipe municipale continuera de défendre ce territoire de l'Albanais, qu'il soit administré par Annecy ou Aix-les-Bains.
- **Aménagement du site de l'ancien hôpital.** Ce site sera réhabilité dans son ensemble et tous les anciens bâtiments seront démolis. Un concours pour recruter un aménageur a été lancé et 3 offres intéressantes ont été reçues. Une phase de négociation est maintenant en cours, confidentielle, avec les candidats, et le traité devrait être acté en conseil municipal au mois de juillet.
- **Aménagement de la zone du Crêt.** Le cinéma est en cours de construction et la livraison est prévue en janvier 2017. Autour de ce cinéma la zone commerciale va évoluer avec l'installation de moyennes surfaces spécialisées de 500 m² minimum, en particulier d'équipement de la maison. Ce projet a vocation à renforcer l'attractivité commerciale de Rumilly et éviter l'évasion vers les agglomérations voisines, sans faire de concurrence aux commerces du centre-ville.
- **Démolition de bâtiments :**
Maison en face de la poste, l'ancienne gendarmerie, la maison de l'ancienne propriété Clerc-Renaud, à côté de la gendarmerie, l'ancienne maison du département après le déménagement de la mosquée, rue de Verdun.
- **Agrandissement de l'école Joseph Béard** pour suivre le développement démographique de la commune.

L'équipe municipale a souhaité dans sa recherche d'économies conserver sa capacité à investir.

Concernant cette partie « travaux », les questions du public portent sur les raisons de l'arrêt du chantier de construction du nouveau collège dont le maître d'ouvrage est le Conseil Départemental.

Les travaux comprennent également la construction d'un gymnase par la Communauté de commune, ainsi qu'une nouvelle voirie pour la desserte du collège à créer en face de la ferme Bouchet.

Durant les travaux, la route de Saint-Félix ne sera pas fermée à la circulation, ou de façon très temporaire.

Une passerelle va être construite sur le Chéran au niveau du petit plan d'eau, reliant à la salle des fêtes de Boussy.

Deux projets immobiliers sont également en cours :

- Un projet de construction de 50 maisons en place de l'ancien camping,
- Un immeuble route d'Aix-les-Bains.

Ces travaux vont nécessiter des aménagements et la commune et le Département réfléchissent d'ores et déjà à l'organisation de la circulation piétons – vélos – voitures – camions.

Les habitants attirent l'attention des élus sur la circulation dangereuse sur ces axes très fréquentés, en raison de la vitesse, associée à la présence de beaucoup de camions. Les habitants sont inquiets pour la sécurité de tous.

La RD 3 est une des voies d'entrée principales de Rumilly qui se trouve désormais dans la ville est non plus en périphérie. Il faut que la réglementation et les comportements évoluent pour arriver à se conformer à cette réalité.

Encore beaucoup de camions entrent dans la cité du Dadon... les poids lourds suivant leur GPS en dépit du bon sens.

S'engagent alors des échanges sur les possibilités d'organisation de la circulation.

- rue des Pérouses : Le maire fait état de sa proposition de mettre la rue des Pérouses en sens interdit à partir de la cité du Dadon pour une sortie plus sécurisée, côté Jeandet. « Cela fait un grand détour ! » : la solution présente effectivement des avantages et des inconvénients, et le maire invite le public à y réfléchir.
- le statut du chemin des berges qui va de venir « la rue de traverse » à l'ouverture du collège.

Différentes idées sont émises. Le maire explique de nouveau que ce sujet est en pleine réflexion et qu'aucune proposition ne peut être amenée à ce stade. Il s'engage à organiser une réunion publique sur le plan de circulation piétons – voitures – vélos à proximité du collège dès le moment venu.

Collège et carte scolaire

Pourquoi un nouveau collège ? Le collège d'Alby est plein, et le collège le Clergeon compte 200 élèves de trop à l'heure actuelle.

La mise en place de la carte scolaire va sans doute être un peu compliquée, une carte scolaire est faite pour favoriser la proximité et la mixité, un brassage sera nécessaire. Ce nouveau collège s'inscrit par ailleurs dans les 15 établissements tests en France suivis directement par la ministre de l'Education nationale Nadia Belkacem.

La commune travaille également à une nouvelle carte scolaire pour ses écoles maternelles et élémentaires pour 2017.

Eclairage

Certaines parties comme la rue des Alpes restent abondamment éclairées alors que le rond-point du plan d'eau est dans le noir.

Oui il y a des dysfonctionnements.



L'éclairage tel qu'il a été conçu à son installation n'est pas « saucissonnable ». Dans sa recherche de rationalisation de l'éclairage public, la collectivité travaille à dissocier le maillage existant et la situation devrait évoluer. L'objectif est de maintenir l'éclairage des rond-point et la circulation piéton, mais de limiter l'éclairage des voies réservées aux voitures, qui ont des phares !

Concernant la rue des Alpes, l'éclairage est du fait des entreprises, pas de la commune.

Rue René Cassin

Qu'en est-il des aménagements de la rue René Cassin, déjà évoqués en 2012 ?

En 2012, on avait voulu imaginer un projet global mais on n'avait pas les moyens de le faire. Nous allons changer de méthode et la commune va lancer une étude.

C'est un projet de 3 km de long, les réalisations se feront tronçon par tronçon pour répartir les coûts. Les travaux ne consisteront pas à la réalisation de trottoirs mais plutôt en des aménagements sécurisés.

Les travaux devront commencer le plus tôt possible.

Plusieurs habitants demandent que l'enrobé en très mauvais état entre le rond-point du mont-blanc et le bout de la rue René Cassin soit refait, ainsi que les peintures des passages protégés.

Route d'Aix-les-Bains

Une question porte sur la sortie prévue pour l'immeuble en construction ? Pour l'instant un tourne à gauche, pas de giratoire.

Une observation porte sur l'éclairage pour tourner vers le chemin de la prairie fait défaut et c'est dangereux parce qu'on n'y voit rien.

Une autre concerne le carrefour du garage Mollier qui n'est pas signalé, il faudrait mettre un panneau sur la route.

Une demande est également formulée pour rallonger la bande blanche.

Qu'en est-il de l'installation de la fibre ?

M. le Maire indique que l'équipement est en cours de développement et que le quartier sud sera dans les premiers desservis puisque le Syane, autorité compétente sous délégation du Conseil départemental, développe en priorité les zones d'activités. M. le Maire ne connaît cependant pas la date de livraison car une fois la fibre déployée, un contrat avec un opérateur doit être signé pour qu'elle soit opérationnelle.

Avec l'augmentation des constructions, quel est le programme d'équipement envisagé pour le tri sélectif ?

M. le Maire précise que ce type d'équipement fait souvent partie intégrante des nouveaux programmes de construction et qu'il est inclus dans ce projet.

Quel est l'avenir du site des Pépinières de l'Albanais ?

Le maire annonce qu'il y a un projet en cours encore confidentiel, et qu'il sera dévoilé dans quelques mois.

Cheminement doux jusqu'à la gare

Il manque un bout rue des Alpes au niveau de l'entreprise Vulli pour assurer le cheminement doux du plan d'eau à la gare.

M. le Maire acquiesce, et le regrette d'autant plus que le manque d'aménagements doux explique en grande partie le manque de succès de la consigne à vélos à la gare.

M. le Maire informe que des travaux d'accessibilité vont être entrepris par la SNCF à la gare de Rumilly, la 3^e gare du département, fréquentée par 500 000 personnes par an.

La réalisation du chemin piétonnier envisagé entre le parking des anciennes casernes et la gare sera difficile à réaliser du fait de la présence d'un pilier de katener en plein passage. M. le maire ajoute que pour l'avoir personnellement testé, le parking gratuit sans limitation de durée des anciennes casernes est, dans la configuration actuelle des aménagements, à exactement 6 mn de la gare. C'est plutôt exceptionnel !

Une habitante demande si la ville subventionne l'acquisition de vélos électriques. M. le Maire répond par la négative, mais annonce que la ville va prochainement installer des bornes pour le rechargement des véhicules électriques.

Le passage à 50 km/h de la rocade est abordé. Le maire explique les raisons qui ont guidé ce choix. Le public émet la proposition d'élargir cette mesure jusqu'à l'avenue Jean Moulin.

L'assistance remercie M. le Maire pour la coupe des arbres dans lesquels nichait une colonie de corbeaux sur le chemin des Berges. M. le Maire indique que les corbeaux se sont déplacés... route de Massingy.

Deux questions sont amenées :

- portant l'une sur des travaux de drainage nécessaires au regard d'un problème d'écoulement sur le chemin rural à Marthenex,
- l'autre sur un défaut de coupe d'arbres menaçant de tomber.

Ces situations relevant de situations particulières et individuelles, M. le Maire prend note et répondra de façon personnelle.

Les questions étant épuisées, M. le Maire remercie l'assemblée de la richesse de la discussion et dans le contexte d'évolution de ce quartier, invite chacun à ne pas attendre la prochaine rencontre de quartier pour faire remonter les remarques.

